

La concurrence au service de tous

Offre d'emploi

REFERENDAIRE Direction juridique

Publication le 28 juillet 2022

Autorité administrative indépendante, l'Autorité de la concurrence veille au bon fonctionnement concurrentiel de l'économie en France. Elle contribue à la régulation de la concurrence aux niveaux européen et international. Sa compétence transversale la conduit à intervenir dans tous les secteurs économiques.

Elle a en charge 4 grandes missions :

Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles (ententes et abus)

Contrôler les opérations de concentrations (fusions et rachats)

Emettre des recommandations (avis aux pouvoirs publics et acteurs économiques)

Réguler les professions réglementées

Figurant parmi les meilleures autorités de concurrence au monde dans le classement de la Global Competition Review, l'Autorité est également en pointe sur les nouvelles problématiques liées à l'économie numérique et au développement durable.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

La direction juridique de l'Autorité de la concurrence est rattachée au Président de l'institution. Outre le chef de service, elle compte actuellement deux adjoints, dix référendaires et une assistante.

Elle est chargée des affaires juridiques et contentieuses au sein de l'Autorité. Celles-ci sont de trois ordres.

Activité décisionnelle

A cet égard, la direction juridique a pour rôle, une fois l'instruction des affaires de pratiques anticoncurrentielles (abus de position dominante et ententes) terminée, d'appuyer le collège dans le traitement des dossiers et la rédaction des projets de décisions, en particulier celles imposant des sanctions.

La direction juridique apporte également son concours à la rédaction de certaines décisions en matière de contrôle des concentrations.

Défense devant les juridictions

Dans le cadre du contentieux lié au contrôle des pratiques anticoncurrentielles, la direction juridique a pour mission d'assurer la défense de l'institution et de la représenter devant les juridictions judiciaires (cour d'appel de Paris et, en collaboration avec l'avocat aux conseils de l'Autorité, Cour de cassation).

La direction juridique intervient également, en collaboration avec le service des concentrations, en cas de recours portés devant le Conseil d'Etat contre les décisions rendues au titre du contrôle des concentrations.

Enfin, elle intervient également ponctuellement sur des contentieux qui ne sont pas directement liés à l'exercice des compétences d'attribution de l'Autorité (contentieux relatifs à la fonction publique ou aux contrats publics par exemple) ou qui sont portés au niveau européen (question préjudicielle devant la Cour de justice de l'Union européenne).

Activité de conseil et activité transversale

A ce titre, la direction juridique exerce un rôle de veille et de conseil juridique auprès du collège (Président et Vice-présidents) et peut fournir des analyses sur des questions juridiques générales aux services d'instruction.

La direction juridique intervient également dans la rédaction des communiqués de procédure ou d'autres documents de l'Autorité (règles internes notamment), ainsi que dans la préparation du rapport annuel et la rédaction des études thématiques de l'Autorité.

DESCRIPTION DU POSTE

Les référendaires assistent le collège dans le traitement des affaires de pratiques anticoncurrentielles, en particulier les dossiers de sanction, en participant à la préparation et à la rédaction des projets de décision et en veillant à leur cohérence avec la jurisprudence interne et européenne. Ils peuvent également être amenés à prendre part à la rédaction de certaines décisions en matière de contrôle des concentrations.

Ils (elles) sont également chargé(e)s du traitement de dossiers contentieux de toute nature (recours devant la cour d'appel de Paris et pourvois devant la Cour de cassation, mais aussi recours devant le Conseil d'Etat, questions prioritaires de constitutionnalité jusqu'au Conseil constitutionnel le cas échéant, questions préjudicielles devant la Cour de justice de l'Union européenne, dossiers devant les tribunaux de commerce, etc.).

Ils (elles) participent également aux différentes missions transversales de la direction juridique (rédaction de notes et d'études, préparation du rapport annuel, etc.).

Ils (elles) peuvent être amené(e)s à participer ponctuellement à des actions de coopération européenne, internationale ou bilatérale notamment s'ils (elles) justifient d'une compétence linguistique ou d'un intérêt en la matière.

Ils (elles) ont également la possibilité de participer à la réflexion du Gouvernement sur les textes intéressant la politique de concurrence.

PROFIL DU CANDIDAT

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un master 2 en droit ou d'un diplôme universitaire équivalent ou d'un diplôme de grande école.

Les candidat(e)s doivent posséder une expérience professionnelle dans le domaine du droit économique, idéalement en droit français et/ou européen de la concurrence. Par ailleurs, une expérience professionnelle en matière de contentieux administratif est requise.

Les fonctions à exercer requièrent des capacités d'organisation, d'analyse, de synthèse, de raisonnement et de rédaction en français. Elles nécessitent également de bonnes qualités relationnelles et une aptitude à mener de front des dossiers différents.

MODALITES DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT

Le poste est à pourvoir dès que possible.

Il peut être pourvu par détachement d'un(e) magistrat(e), un(e) fonctionnaire de catégorie A ou par recrutement d'un(e) contractuel(le) (avocat, juriste d'entreprise, etc.).

Dans le cas d'un(e) magistrat(e) ou d'un(e) fonctionnaire titulaire, la durée du détachement sera arrêtée par l'administration d'origine, en accord avec le Président de l'Autorité.

Dans le cas d'un(e) contractuel(le) (avocat, juriste d'entreprise, etc.), le recrutement se fera sur contrat à durée indéterminée signé par le Président de l'Autorité.

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à adresser, par courriel, au plus tard le 30 septembre 2022 inclus à recrutement@autoritedelaconcurrence.fr en indiquant la référence « **DJ/REFCTA/Juin2022** ».

Des renseignements peuvent être pris auprès de :

Julien Neto ou Gaëlle le Breton, adjoints au directeur juridique (01.55.04.00.95/01.93)

Noémie Picand, chargée du recrutement au bureau des ressources humaines (01.55.04.01.06)

Autorité de la concurrence

11, rue de l'échelle, 75001 Paris

01 55 04 00 00

www.autoritedelaconcurrence.fr

